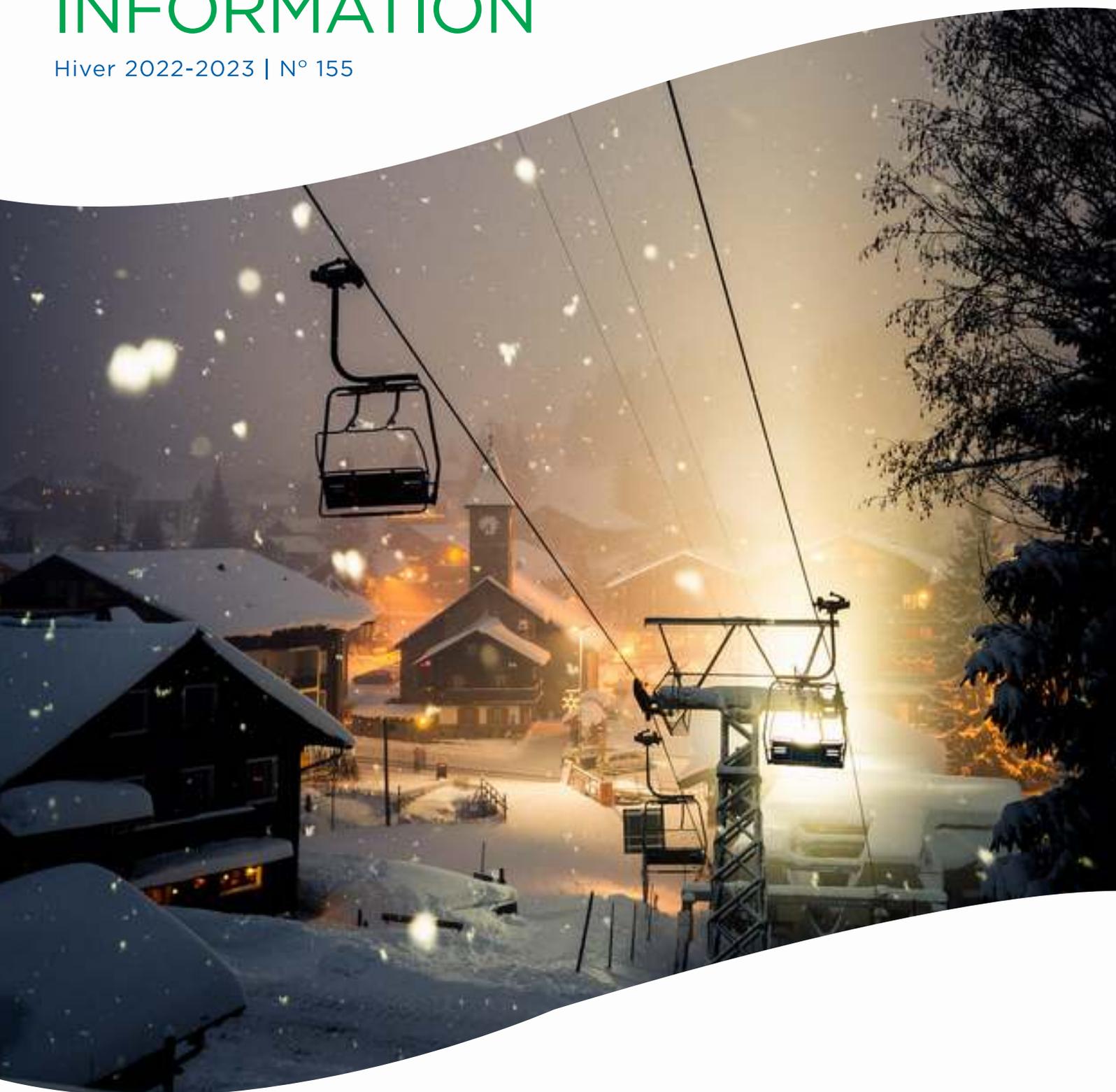


TROISTORRENTS-MORGINES INFORMATION

Hiver 2022-2023 | N° 155



Municipalité-Bourgeoisie

Budgets 2023
P.3-7

Administration
Economies d'énergie
P.11

Vie locale
Animateur socioculturel
P.18

CHALEUR ET LUMIÈRE POUR NOËL

Par Corinne Cipolla, Présidente



Guerre en Ukraine, pénurie d'énergie, hausse des coûts, l'année 2022 aura été marquée par un contexte morose.

Malgré cela, nos sociétés continuent de faire vivre nos villages. Des personnes s'investissent jour après jour, pour la plupart bénévolement, pour animer notre communauté. Notre personnel communal se met quotidiennement au service de la collectivité et de beaux projets continuent à voir le jour dans notre région.

Journée des aînés ou des bourgeois, nouvel animateur socioculturel, rénovation de nos églises, production d'une farine chorgue, fêtes locales, pour certaines à ampleur nationale voire internationale : autant de notes positives, qui ponctuent ce journal et, nous l'espérons, contribueront à égayer votre quotidien, en particulier à l'approche des fêtes.

La tradition chrétienne le répète chaque année en mémoire de Noël : dans la nuit s'est élevée une lumière. Même si le message actuel vous invite à économiser l'énergie, nous espérons que la lumière de Noël illuminera vos foyers et que ceux-ci se rempliront de chaleur humaine.

Le Conseil communal et tout le personnel communal vous souhaitent un chaleureux et lumineux Noël et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent pour une année 2023 pleine d'énergie positive !



IMPRESSUM

Editeur	Commune de Troistorrents
Comité de rédaction	Commission communication
Réalisation	RMS Communications, Val-d'Illeiez
Tirage	2'450 exemplaires
Parution	trimestrielle
Contact	journal@troistorrents.ch

Morgins village

© Andrea Pelizzo

BUDGETS 2023

Par Corinne Cipolla, Présidente

MUNICIPALITÉ

La Municipalité présente un budget 2023 déficitaire, en lien notamment avec une augmentation générale des charges. Ainsi, le déficit planifié se monte à CHF 1'559'000.-, pour des charges totales nettes à hauteur de CHF 26'306'250.- (+ 7% par rapport aux comptes 2021). La fortune nette au 31 décembre 2023 passerait ainsi à CHF 8'811'019.- et la marge d'autofinancement à CHF 1'569'050.-. Les investissements nets prévus se montent quant à eux à CHF 6'332'400.-, à hauteur de ceux prévus dans le budget 2022 et réalisés durant l'exercice 2021. Pour rappel, l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé MCH2 rend difficile la comparaison avec les années précédentes.

L'augmentation générale des charges à laquelle la Municipalité doit faire face s'explique en partie par les changements induits par le nouveau plan comptable ainsi que par le contexte économique actuel. A cela s'ajoute une politique prudente concernant les revenus potentiels, notamment les entrées fiscales (prévues comme égales à 2021), qui conduit la Municipalité à un résultat déficitaire à hauteur de CHF 1'559'000.-. Si une grande part de l'augmentation des charges concerne les charges de transferts - facturées par des entités extérieures à la Commune, dont le Canton pour la majorité, et sur lesquelles la Municipalité n'a pas d'influence - un important travail va être entrepris en 2023 pour identifier les autres postes où des économies sont possibles et parvenir ainsi à contenir cette augmentation. Une attention particulière doit être donnée aux services autofinancés (déchets, eau potable et eaux usées) qui présentent des insuffisances de financement engendrant des coûts supplémentaires pour la Municipalité. Si le service des déchets devrait revenir à l'équilibre grâce à l'augmentation de la taxe déchets introduite en 2022, ceux de l'eau potable et des eaux usées nécessitent une mise à jour des règlements, datant des années 80, et une adaptation des taxes.

Du côté des investissements, les principales dépenses sont réparties entre les travaux et projets concernant nos routes et places, pour plus de CHF 800'000.-, et ceux relatifs à nos réseaux d'eau potable et d'eaux usées, pour plus de CHF 1.3 mio. A cela s'ajoute un montant de près de CHF 600'000.- pour un pavillon

scolaire provisoire qui devra probablement être installé pour la rentrée 2023 afin de faire face à l'augmentation des effectifs, ainsi que CHF 1.5 mio pour la transformation de l'ancienne Maison de Commune, qui sera rendue à terme à la Paroisse de Troistorrents-Morgins. Le solde concerne les investissements pour la réfection de divers bâtiments, les infrastructures liées à la culture et au sport et loisirs (homologation parcours VTT, subventions pour le Centre sportif de Morgins et pour les VIMOTI, etc.) ainsi que pour la petite enfance (projets pour augmenter l'offre d'accueil en crèche et nurserie). Soit un montant total d'investissements nets de CHF 6'332'400.-, indispensables pour maintenir des infrastructures de qualité et répondre aux exigences légales de plus en plus nombreuses. Du côté des investissements, un important travail doit être fait pour aller chercher toutes les subventions possibles et ainsi réduire les coûts à la charge de la Municipalité.

C'est donc un budget 2023 déficitaire mais auquel la Municipalité peut faire face en regard de sa fortune actuelle, qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire.

BOURGEOISIE

Avec des charges estimées à CHF 2'199'900.- pour des revenus à CHF 2'206'300.-, la Bourgeoisie présente un budget 2023 bénéficiaire à hauteur de CHF 6'400.-. La fortune nette au 31 décembre 2023 passerait ainsi à CHF 3'619'973.- et la marge d'autofinancement à CHF 332'400.-. Les investissements nets prévus se montent quant à eux à CHF 863'000.-, donc plus élevés que ceux prévus dans le budget 2022 et réalisés durant l'exercice 2021. Pour rappel, la Bourgeoisie a également dû adapter ses comptes au nouveau plan comptable harmonisé MCH2.

Réfection de différents biens bourgeoisiaux, acquisition de terrains, divers travaux destinés à développer les activités du service forestier, avec un total de CHF 863'000.-, la Bourgeoisie présente un plan d'investissement ambitieux et plus élevé que ceux des années précédentes. Sa fortune lui permet toutefois de faire face à ces investissements qui ont pour objectif, à terme, une meilleure valorisation de son patrimoine et une augmentation de ses revenus.

Le compte de résultats est quant à lui équilibré avec des charges à hauteur de CHF 2'199'900.-, similaires aux comptes 2021, pour des revenus à hauteur de CHF 2'206'300.-, en baisse par rapport aux comptes 2022.

Au final, la Bourgeoisie soumet donc un budget 2023 équilibré à l'approbation de l'Assemblée primaire.

BUDGET 2023 › MUNICIPALITÉ

RÉCAPITULATION

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 22'564'700	20'203'350	19'249'715
Revenus financiers	+ 24'133'750	23'404'050	24'647'035
Marge d'autofinancement	= 1'569'050	3'200'700	5'397'320
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 1'569'050	3'200'700	5'397'320
Amortissements planifiés	- 3'683'400	3'836'400	5'233'756
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 58'150	64'100	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 613'500	524'950	98'144
Excédent de charges	= 1'559'000	174'850	-
Excédent de revenus	= -	-	261'708
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 6'657'000	6'863'500	7'381'216
Recettes	- 324'600	372'100	1'447'219
Investissements nets	= 6'332'400	6'491'400	5'933'997
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 1'569'050	3'200'700	5'397'320
Investissements nets	- 6'332'400	6'491'400	5'933'997
Insuffisance de financement	= 4'763'350	3'290'700	536'677

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
1'569'050

Résultat (excédent de charges)
1'559'000

Investissements nets
6'332'400

Insuffisance de financement
4'763'350

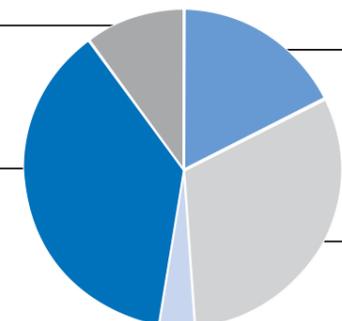
COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	625'000	-	1'530'000	-	2'767'624	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	183'000	136'600	207'000	136'600	49'752	23'946
2 Formation	715'000	15'000	375'000	15'000	-	15'033
3 Culture, sports et loisirs, église	1'974'000	20'000	775'000	25'000	551'647	42'060
4 Santé	-	-	-	-	5'771	-
5 Prévoyance sociale	362'000	-	80'000	-	17'386	-
6 Trafic et télécommunications	1'243'000	-	1'806'500	-	643'843	416'937
7 Environnement et aménagement du territoire	1'340'000	153'000	1'480'000	195'500	3'315'225	949'243
8 Economie publique	215'000	-	610'000	-	29'968	-
Total des dépenses et recettes	6'657'000	324'600	6'863'500	372'100	7'381'216	1'447'219
Excédent de dépenses	6'332'400	-	6'491'400	-	5'933'997	-

Etudes, homologations
10%

Subventions
37%

Matériel et véhicules
4%



Bâtiments
18%

Places, routes et réseaux
31%

Les budgets présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

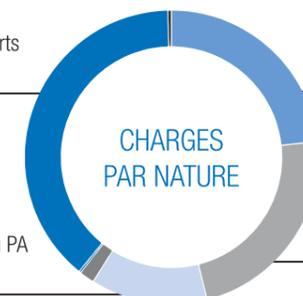
	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	3'143'700	100'100	2'962'100	97'900	2'678'316	118'270
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'765'100	521'000	1'700'800	495'200	1'610'232	464'153
2 Formation	4'901'200	424'650	4'500'700	346'450	4'597'016	418'142
3 Culture, sports et loisirs, église	1'798'550	72'500	1'530'950	64'500	1'683'013	76'443
4 Santé	699'250	26'000	640'050	29'500	515'103	23'941
5 Prévoyance sociale	2'737'550	777'500	2'501'500	762'700	2'609'347	822'596
6 Trafic et télécommunications	4'452'950	121'700	3'931'750	131'200	3'977'972	75'251
7 Environnement et aménagement du territoire	3'608'550	2'741'600	3'477'700	2'644'050	3'681'028	2'044'091
8 Economie publique	2'474'200	1'182'000	2'234'300	1'145'800	2'407'839	1'166'560
9 Finances et impôts	725'200	18'780'200	624'000	18'211'700	723'606	19'535'732
Total des charges et revenus	26'306'250	24'747'250	24'103'850	23'929'000	24'483'471	24'745'179
Excédent de charges	-	1'559'000	-	174'850	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	261'708	-

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	6'126'900	-	5'581'400	-	5'349'238	-
Charges de biens et services	5'998'600	-	5'226'450	-	5'250'113	-
Amortissements du PA	3'384'400	-	3'703'900	-	4'994'508	-
Charges financières	433'900	-	302'900	-	345'885	-
Attribution aux fonds et financements spéciaux	58'150	-	64'100	-	-	-
Charges de transferts	10'201'800	-	9'122'100	-	8'462'996	-
Imputations internes	102'500	-	103'000	-	80'730	-
Revenus fiscaux	-	16'157'000	-	15'531'800	-	16'986'283
Patentes et concessions	-	3'118'000	-	3'155'000	-	3'137'722
Taxes et redevances	-	2'827'600	-	2'796'500	-	2'761'539
Revenus financiers	-	372'000	-	362'000	-	206'934
Prélèvement sur fonds et financements spéciaux	-	613'500	-	524'950	-	98'144
Revenus de transferts	-	1'556'650	-	1'455'750	-	1'473'827
Imputations internes	-	102'500	-	103'000	-	80'730
Total des charges et revenus	26'306'250	24'747'250	24'103'850	23'929'000	24'483'471	24'745'179
Excédent de charges	-	1'559'000	-	174'850	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	261'708	-

Charges de transferts
39%

Amortissements du PA
13%



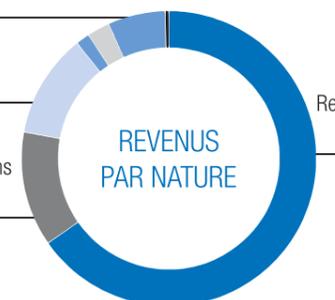
Charges de personnel
23%

Charges de biens et services
23%

Revenus de transferts
6%

Taxes et redevances
11%

Patentes et concessions
13%



Revenus fiscaux
65%

BUDGET 2023 › BOURGEOISIE

RÉCAPITULATION

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 1'873'900	1'868'870	1'891'758
Revenus financiers	+ 2'206'300	1'976'900	2'348'824
Marge d'autofinancement	= 332'400	108'030	457'067
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 332'400	108'030	457'067
Amortissements planifiés	- 296'000	263'500	289'768
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 30'000	-	31'057
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ -	-	-
Excédent de charges	= -	155'470	-
Excédent de revenus	= 6'400	-	136'242
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 948'000	545'000	2'770
Recettes	- 85'000	177'500	746'000
Investissements nets	= 863'000	367'500	-
Investissements nets (négatifs)	= -	-	743'230
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 332'400	108'030	457'067
Investissements nets	- 863'000	367'500	-
Investissements nets (négatifs)	+ -	-	743'230
Insuffisance de financement	= 530'600	259'470	-
Excédent de financement	= -	-	1'200'297

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
332'400

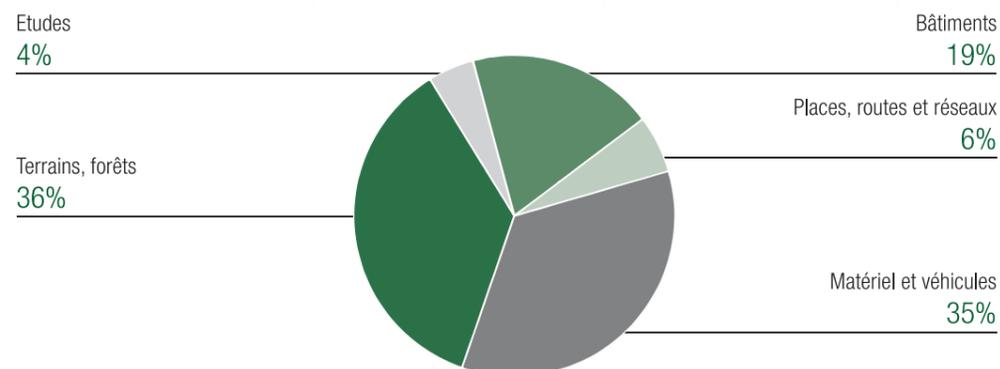
Résultat (excédent de revenus)
6'400

Investissements nets
863'000

Insuffisance de financement
530'600

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
022 Services généraux	375'000	10'000	70'000	10'000	2'770	746'000
818 Agriculture de montagne	150'000	75'000	200'000	167'500	-	-
820 Service forestier	423'000	-	275'000	-	-	-
Total des dépenses et recettes	948'000	85'000	545'000	177'500	2'770	746'000
Excédent de dépenses		863'000		367'500		-
Excédent de recettes		-		-		743'230

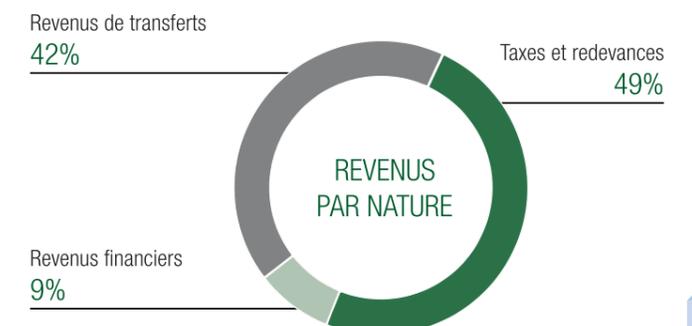
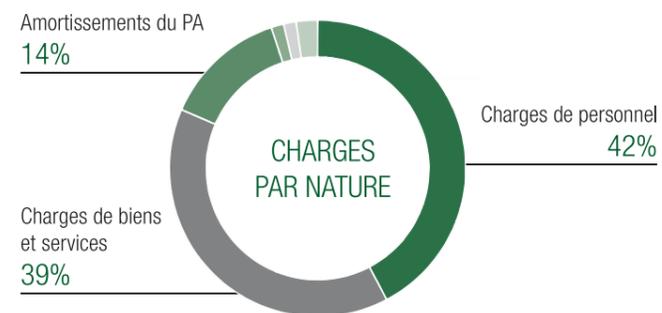


COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022 Services généraux	144'700	-	149'400	-	195'763	-
818 Agriculture de montagne	136'400	104'000	202'900	103'800	151'673	82'189
820 Service forestier	1'888'700	1'929'000	1'780'070	1'698'100	1'865'147	2'125'442
963 Patrimoine financier	30'100	173'300	-	175'000	-	141'193
Total des charges et revenus	2'199'900	2'206'300	2'132'370	1'976'900	2'212'582	2'348'824
Excédent de charges		-		155'470		-
Excédent de revenus	6'400		-		136'242	

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	930'400	-	920'900	-	893'589	-
Charges de biens et services	862'100	-	900'170	-	971'626	-
Amortissements du PA	296'000	-	263'500	-	289'768	-
Charges financières	30'100	-	-	-	-	-
Attribution aux fonds et financements spéciaux	30'000	-	-	-	31'057	-
Charges de transferts	51'300	-	47'800	-	26'543	-
Taxes et redevances	-	1'083'000	-	946'000	-	1'173'599
Revenus financiers	-	187'300	-	188'800	-	154'913
Prélèvement sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Revenus de transferts	-	936'000	-	842'100	-	1'020'312
Total des charges et revenus	2'199'900	2'206'300	2'132'370	1'976'900	2'212'582	2'348'824
Excédent de charges		-		155'470		-
Excédent de revenus	6'400		-		136'242	



EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 21 JUIN AU 10 OCTOBRE 2022

PLACE DU VILLAGE - INSTALLATION « ESPACE PUBLIC DE POCHE » PROVISOIRE

Le Conseil communal accepte la proposition du Service de la mobilité du Canton du Valais pour l'installation gratuite de trois modules (2 bancs et 1 arbre) sur la place du village, à hauteur de l'arrêt de bus.



ÉTUDE CHAUFFAGE À DISTANCE TROISTORRENTS

Le Conseil communal valide l'offre de Romande Energie Services SA, d'un montant de CHF 10'500.- HT, pour l'étude de faisabilité concernant l'extension du réseau de chauffage à distance de Troistorrents, selon la procédure de gré à gré.

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITER «Restaurant du Centre Sportif» et «Camping La Mare au Diable»

Le Conseil communal accepte de délivrer l'autorisation d'exploiter les enseignes «Restaurant du Centre Sportif» et «Camping La Mare au Diable», à Morgins, à Mme Julie Dubos, domiciliée à 1875 Morgins.

«La Boulan'Tine»

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter l'enseigne «La Boulan'Tine», à Troistorrents, à M. Jean-Didier Bellon, domicilié à Troistorrents.

LES AUTORITÉS CANTONALES ET MUNICIPALES TESTENT LA MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE PUBLIC DE POCHE

Vous avez probablement déjà vu, voire même testé, dans plusieurs villes en Suisse ou à l'étranger, la mise à disposition d'aménagements urbains composés de modules de bancs, chaises longues, petits bacs à jardiner, etc. Souvent ceux-ci sont installés sur la chaussée, permettant ainsi de prolonger le trottoir et d'offrir de l'espace, un lieu d'assise, d'arrêt et d'échange à la population. Ces aménagements visent à améliorer la qualité de l'espace public et donc la qualité de vie des habitantes et habitants.

C'est dans cette perspective que le Service de la mobilité du Canton du Valais a souhaité tester, dans quelques communes du Canton, la mise à disposition d'un nouvel aménagement urbain. Constitué de deux bancs agrémentés d'un arbre, cet espace public de poche offre une halte au piéton, tout en amenant de la verdure au centre du village.

Les autorités communales de Troistorrents ont ainsi accepté l'installation de cet espace public de poche qui amène sa contribution au projet plus global de requalification de la traversée du village et de réaménagement des places alentour. Celui-ci a en effet pour objectif de rendre le centre du village convivial, agréable, accessible et sécurisé pour tous les usagers.

Situé à la hauteur d'un arrêt de bus, utilisé notamment par les élèves, cet aménagement provisoire permet en outre de sécuriser cet espace, en évitant la présence de voitures aux abords de la zone d'attente.

Temporaire, il restera en place le temps de finaliser le projet de requalification et d'aménagement des places alentour.

ENGAGEMENTS

Service Administration et finances

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Sarah Champ au poste de collaboratrice administrative à l'Office de la population à 80%, en contrat à durée indéterminée, avec entrée en fonction le 1^{er} novembre 2022.

Service Territoire et mobilité

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Aline Grenier au poste de patrouilleuse scolaire, en contrat d'auxiliaire à la demande, avec d'entrée en fonction le 18 août 2022.

Afin de faire face à l'augmentation du nombre de dossiers à traiter et de répondre aux demandes dans des délais raisonnables, le Conseil communal accepte la création d'un poste supplémentaire pour les constructions. Dans un premier temps, il valide l'engagement de Mme Mélissa Premand comme collaboratrice technique pour les constructions à 60%, en contrat à durée déterminée de 12 mois, avec entrée en fonction le 1^{er} novembre 2022.

Service Affaires sociales, enfance, culture et sport

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Ludivine Berizzi au poste de spécialiste en information documentaire pour les archives communales à 40%, en contrat à durée indéterminée, avec entrée en fonction le 1^{er} août 2022.

MANIFESTATIONS

Courses de Coupe du monde de ski-alpinisme 11 au 14 janvier 2023

Suite à la belle visibilité offerte à la région lors des épreuves 2022, le Conseil communal autorise une nouvelle fois l'organisation des courses de Coupe du monde de ski-alpinisme sur le territoire communal, respectivement sur les terrains bourgeoisiaux, les 11, 12 et 14 janvier 2023.

Ultimate Fondo - Tour des Stations 2023 1^{er} au 6 août 2023

Afin de positionner notre Commune et la Région Dents du Midi comme destination cyclo sportive, le Conseil communal accepte de délivrer un droit de passage sur notre territoire, du 1^{er} au 6 août 2023, pour The Ultimate 500 et 1000, nouvelles courses d'ultra-endurance sur 500km et 1'000km, organisées dans le cadre du Tour des Stations.

PLANIFICATION ET HOMOLOGATION D'ITINÉRAIRES VTT

Le Conseil communal valide l'offre du bureau Drosera Ecologie Appliquée SA pour l'élaboration du dossier complet et l'accompagnement dans la procédure d'homologation des itinéraires VTT communaux, en coordination avec les Communes de Champéry, Val-d'Illiez, Monthey et Collombey, pour un montant de CHF 14'717.85 TTC, selon la procédure de gré à gré.

MULTI PASS 2023 PORTES DU SOLEIL - OFFRE POUR LES ÉLÈVES

Tout comme les Communes de Val-d'Illiez et Champéry, le Conseil communal valide la proposition du bureau exécutif des Portes du Soleil d'offrir un Multi Pass pour la saison d'été 2023 à tous les enfants scolarisés, pour le montant global d'environ CHF 8'000.- (soumis à variation en fonction du nombre d'élèves).

ACQUISITION PPE N°6528 ET N°6529 SUR PARCELLE DE BASE N°9 ET N°10, NOM LOCAL «AU VILLAGE»

Désireux de garder la maîtrise du développement du centre du village de Troistorrents, le Conseil communal valide l'acquisition, pour le montant de CHF 750'000.-, des PPE N°6528 et N°6529, sur les parcelles de base N°9 et N°10, sur lesquelles se situent actuellement deux locaux commerciaux et deux appartements.



Dans un premier temps, le bâtiment sera conservé en l'état, sous réserve de quelques travaux de réfection. A terme, un projet en lien avec les parcelles n° 1871, N° 1881 et N° 2293, également propriétés de la Commune, pourrait être élaboré dans l'objectif de contribuer à dynamiser notre vie villageoise.

RÉFECTION ROUTE DES TÊTES

Le Conseil communal accepte la réalisation, par le Service forestier, en collaboration avec une entreprise de terrassement, du projet de réfection d'un tronçon de la route des Têtes, élaboré par le bureau Silvaplus SA et estimé à CHF 170'000.- TTC. Ces travaux, nécessaires suite à un glissement de terrain intervenu en 2021, sont en partie subventionnés par le Service des forêts, de la nature et du paysage du Canton du Valais.

PASSERELLE DE TROISTORRENTS ET TOILETTES PUBLIQUES - SIGNALÉTIQUE PROVISOIRE

En attendant l'homologation du parcours didactique et de la signalétique appropriée, le Conseil communal valide la mise en place d'une signalétique provisoire sur la place, au départ du chemin de la Passerelle côté Troistorrents et côté Chenarlier ainsi qu'à la sortie du chemin du Pont du Diable côté Troistorrents, pour indiquer la passerelle de Troistorrents ainsi que les toilettes publiques.

SALLE POLYVALENTE DE TROISTORRENTS - GRADINS

Suite au constat d'un problème avec les roues d'entraînement motorisées rendant les gradins de la salle polyvalente de Troistorrents inutilisables, le Conseil communal adjuge leur remise en état à la société Sogemat SA pour le montant de CHF 16'991.40 TTC, selon la procédure de gré à gré.

PPE RAIFFEISEN - SYSTÈME DE RÉGULATION POUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LES SALLES DE CLASSE

Afin de remplacer le système de gestion du chauffage des locaux communaux situés dans le bâtiment de la PPE Raiffeisen, le Conseil communal adjuge l'installation des quatre régulations à la société Gollut Hydrotec Sàrl pour le montant total de CHF 12'777.75 TTC, selon la procédure de gré à gré.

SOUTIEN RÉNOVATION EGLISE DE TROISTORRENTS ET CHAPELLE DE MORGINS

Compte tenu de la valeur patrimoniale de ces bâtiments et de la nécessité d'en assurer une bonne conservation, le Conseil communal valide un soutien à hauteur de 30% du budget total pour la rénovation de l'église de Troistorrents et

de la chapelle de Morgins, soit un montant estimatif de CHF 530'000.- à répartir sur les années 2023, 2024 et 2025 (en fonction de l'avancée des travaux et des budgets communaux).

[Plus d'informations sur ce projet en page 20](#)

ACQUISITION PARCELLES N°673, N°2737 ET N°4735

Compte tenu de leur emplacement stratégique respectivement à l'entrée du village de Troistorrents et de la station de Morgins, le Conseil communal valide l'acquisition des parcelles N°673, N°2737 et N°4735 aux conditions tarifaires proposées par le Service de la mobilité du Canton du Valais, à savoir :

- › CHF 60.-/m² pour 320 m² situés sur la parcelle N°673, soit un prix total de CHF 19'200.-,
- › CHF 100.-/m² pour 301 m² situés sur la parcelle N°2737, soit un prix total de CHF 30'100.-,
- › CHF 200.-/m² pour 157 m² situés sur la parcelle N°4735, soit un prix total de CHF 31'400.-.

ECLAIRAGE PUBLIC - INSTALLATION DÉTECTION ROUTE FRACHIER ET CERGNAT

Afin de poursuivre le renouvellement et l'optimisation du parc communal d'éclairage public, le Conseil communal adjuge la fourniture, la pose et la mise en service de 16 détecteurs à la Route du Frachier et de 19 détecteurs à la Route de la Cergnat à l'entreprise Romande Energie Services SA, pour un montant total de CHF 19'271.55 TTC, selon la procédure de gré à gré.

MISE À JOUR PGEE - INSPECTIONS DES CONDUITES

Dans le cadre des actions découlant du PGEE et en vue d'anticiper les futures constructions annoncées à Morgins, des inspections par caméras doivent être entreprises afin de déterminer l'état des conduites existantes et, le cas échéant, de prévoir un remplacement si nécessaire. Le Conseil communal adjuge ces travaux d'inspection à l'entreprise Kùpfer & Fils SA, pour un montant de CHF 10'453.75 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

PÉNURIE ÉNERGIE ET HAUSSE DES COÛTS - MESURES D'ÉCONOMIE

Au vu de la pénurie d'énergie annoncée et afin de limiter la hausse des coûts en lien avec l'augmentation des tarifs électriques, le Conseil communal, sur préavis de la Commission énergie, valide le plan de mesures d'économie d'énergie.

[Plus d'informations page suivante](#)

ET SI NOUS ÉCONOMISONS NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ?

Par Corinne Cipolla, Présidente, Énergie et mobilité

Le plan de mesures d'économie d'énergie validé par le Conseil communal va contribuer aux efforts destinés à éviter une pénurie d'énergie tout en diminuant les coûts liés à la hausse des tarifs. Mais il devrait surtout nous permettre d'avoir une consommation plus rationnelle de nos ressources énergétiques, quelle que soit leur origine, renouvelable ou non. Ainsi, plusieurs de ces mesures devraient à terme perdurer.

Aperçu des principales mesures de ce plan d'économie (liste non-exhaustive) :

- › Réduction de la température dans les bâtiments publics.
- › Fermeture des volets et stores la nuit et les week-ends pour éviter les pertes de chaleur.
- › Réduction de l'éclairage public selon les possibilités techniques et les contraintes légales ; cette mesure sera maintenue à long terme et l'assainissement total de notre parc d'éclairage public réalisé dans les meilleurs délais.
- › Extinction totale de l'éclairage patrimonial (éclairage décoratif des églises, chapelles, rond-points, etc.), excepté durant les périodes des fêtes ; à terme, une extinction durant une partie de la nuit sera maintenue.
- › Réduction des horaires d'allumage des écrans d'information communaux ; cette mesure sera également maintenue sur le long terme.
- › Poursuite de l'assainissement des éclairages intérieurs des bâtiments communaux ; pour de raisons économiques, cette mesure sera réalisée à moyen terme, selon un planning à établir.
- › Information et sensibilisation des collaborateurs communaux, des utilisateurs de salles et locaux, des locataires de la Commune ou de la Bourgeoisie ainsi que des entreprises et commerces.

Ces mesures seront mises en place progressivement, sous la responsabilité du Service Equipements et infrastructures.

D'autres mesures sont encore à l'étude pour rationaliser sur le long terme notre consommation d'énergie.

Notre village restera illuminé durant les fêtes

Afin de permettre à notre village de vivre une période de fêtes chaleureuse, les illuminations de Noël seront maintenues et l'église de Troistorrents et la chapelle de Morgins à nouveau illuminées durant cette période. Toutefois, des mesures sont prévues pour en limiter la consommation d'énergie :

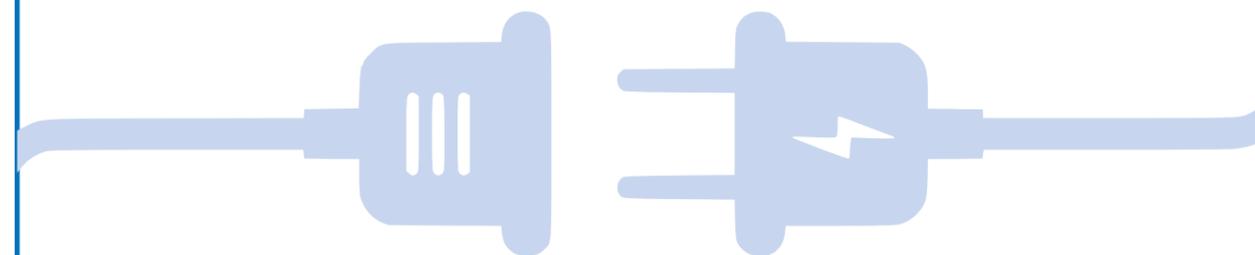
- › Réduction de la période d'illuminations à Troistorrents et Morgins : du 1^{er} décembre au 8 janvier.
- › Diminution de 50% du nombre d'illuminations : un candélabre sur deux et moins de sapins illuminés.
- › Réduction des horaires d'illuminations : extinction entre 23h et 6h partout où cela est techniquement possible (l'extinction est notamment impossible au centre du village de Troistorrents car les illuminations sont branchées sur les candélabres qui ne sont pas encore en télégestion ; le changement se fera dans le cadre du réaménagement de la RC111).

Et vous, comment pouvez-vous contribuer à réduire le risque de pénurie et avoir une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques ?

La population est appelée par le Conseil fédéral à réduire sa consommation d'électricité. Vous trouverez sur le site www.stop-gaspillage.ch toutes les informations utiles sur ce sujet ainsi que des conseils pour économiser l'énergie, notamment les 5 principaux suivants :

1. Baissez le chauffage
2. Cuisinez à couvert
3. Eteignez les lumières
4. Eteignez correctement les appareils
5. Optez pour une douche plutôt qu'un bain

Les gestes les plus simples comptent et permettent dans le même temps de diminuer votre facture et de contribuer activement à une consommation plus rationnelle de nos ressources énergétiques.



INFOS EN BREF

Par Corinne Cipolla, Présidente

Changement de gérance à l'Auberge de la Bourgeoisie

Madame Palmira Rouiller cessera l'exploitation de l'Auberge de la Bourgeoisie à la fin décembre. La Bourgeoisie la remercie d'avoir assuré la gérance de cet établissement durant ces 5 dernières années et lui souhaite le meilleur pour la suite de ses activités.

Au moment où ces lignes sont écrites, le contrat de bail avec le futur gérant n'est pas encore signé mais un engagement oral a été conclu. Le projet du futur gérant pour cet établissement nécessitant quelques adaptations et des travaux d'entretien devant être réalisés, l'Auberge de la Bourgeoisie restera fermée durant une durée encore indéterminée.



Des plans directeurs pour planifier l'avenir

Comme de nombreuses autres communes, Troistorrents se trouve face à un nombre croissant de projets à mener dans différents domaines, tout en devant maintenir des finances saines. Dans ce contexte, il est indispensable de pouvoir prioriser les investissements à venir et d'établir un planning de réalisation de ces différents projets. Pour ce faire, le Conseil communal travaille depuis quelques mois sur l'élaboration ou la mise à jour de plusieurs plans directeurs thématiques (eau, mobilité, énergie, infrastructures publiques, etc.). Ceux-ci sont intégrés dans un plan directeur général qui permettra à la Commune de planifier son développement pour les 15 prochaines années. Une séance d'information sera organisée en début 2023 afin de présenter à la population cette vision du Conseil communal pour l'avenir de la commune.

De beaux projets pour Morgins

Nouvelle télécabine, résidence hôtelière de 500 lits dans le secteur Pro-Carraux et autres projets hôteliers en cours d'étude : plusieurs projets privés devraient se concrétiser ces prochaines années à Morgins. En parallèle, dans la suite de Morgins Demain, la Commune travaille au projet d'aménagement de la place du village. Celui-ci devrait pouvoir être présenté à la population dans le courant du premier semestre 2023. Un mandat a également été donné pour une étude destinée à définir la stratégie en matière de stationnement ainsi que la mobilité en général au sein de la station. Enfin, différentes réflexions sont en cours concernant l'avenir du Centre sportif et du camping.

Autant de projets qui devraient, à terme, donner un nouveau souffle à notre station.

Encore des travaux pour Troistorrents

Au moment où ces lignes sont écrites, le planning pour les interventions encore prévues dans le centre du village de Troistorrents n'est pas finalisé. Les travaux d'investigation relatifs aux infiltrations d'eau constatées dans les salles situées sous la nouvelle Maison de Commune sont encore en cours et ne permettent pas encore de déterminer la suite à donner et l'influence sur l'aménagement de la place. En parallèle, une analyse détaillée des travaux à effectuer sur les réseaux souterrains (eau, égouts, chauffage à distance, etc.) doit être réalisée afin de profiter du chantier de la RC111 et de l'aménagement des places alentour pour mettre à jour nos infrastructures. Un important travail de coordination est donc encore nécessaire avant de pouvoir présenter un projet finalisé à la population.

Mise en conformité des arrêts de bus (LHand)

Depuis plusieurs mois, la Commune travaille avec le Service de la mobilité du Canton du Valais aux projets destinés à mettre en conformité ses arrêts de bus en regard de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Dans plusieurs secteurs, d'importants travaux seront nécessaires afin de réaliser des arrêts accessibles à tous. Afin de répartir les dépenses liées à ces travaux sur plusieurs exercices comptables, la Commune et le Canton ont décidé de les réaliser en plusieurs étapes à partir de 2023. Ces aménagements seront donc mis à l'enquête par lots dès 2023 et leur réalisation débutera une fois les autorisations de construire obtenues.

Résultat sondage transports scolaires

Dans le but de connaître leur avis sur le nouveau système de transports d'élèves effectif depuis le 13 décembre 2021 et d'envisager des mesures d'amélioration, un questionnaire a été transmis, début juillet 2022, aux parents d'élèves. Avec 117 répondants, le taux de participation s'est élevé à environ 30% des ayants droit au transport scolaire.

80% des répondants se sont dit satisfaits de la prestation offerte par la Commune. Toutefois, plusieurs points à améliorer ont été mis en évidence, dont la question de la ponctualité et de la connaissance des chauffeurs relative au tracé et aux différents arrêts. Des mesures ont ainsi été prises durant l'été, en collaboration avec les TPC, afin d'améliorer la situation. Le rapport complet sur ce questionnaire de satisfaction est consultable sur le site de la Commune.

Développement de l'offre de transports en commun

Afin de stabiliser leurs prestations, les TPC ont décidé de ne pas procéder à une modification de leur offre avant 2026. En effet, la société a fait face à de nombreux changements intervenus dans son réseau, dont l'introduction de plusieurs nouvelles lignes MobiChablais, et a dû procéder à de nombreux engagements dans un laps de temps très court. Ceci a notamment engendré des problèmes de ponctualité et de fiabilité. Désireux de rester un service efficace, les TPC ont ainsi à cœur de satisfaire au mieux les engagements pris envers les Communes et d'assurer un service satisfaisant à l'ensemble de la population chablaisienne. Dans ce sens, les retours des utilisateurs ont été pris en compte et de nombreuses mesures ont déjà été prises pour améliorer la situation. D'autres mesures devraient encore intervenir ces prochains mois.

En parallèle, la Commune travaille déjà, en collaboration avec les TPC et le Canton, à l'offre de transports en commun qui pourrait être valable à partir de 2026. Une discussion est notamment en cours pour augmenter le nombre de courses à destination et en partance de Morgins.

Une solution est également à l'étude pour pouvoir proposer un abonnement valable sur l'ensemble du réseau régional, gratuit ou à bas prix, à l'ensemble des enfants de la commune, voire également à d'autres catégories d'utilisateurs. Ceci nécessite toutefois un accord avec de nombreux partenaires (CarPostal, CFF, Canton du Valais et Canton de Vaud, etc.) et des négociations qui prennent du temps.

Aménagement du rond-point de la Tine

Composé de 49 espèces de fleurs sauvages différentes, le mélange de fleurs et graminées suisses planté sur le rond-point de la Tine est une association de plantes pionnières qui prospèrent dans les milieux maigres et secs. A terme, les fleurs atteindront 50 à 60 cm de hauteur. Elles fleuriront dès la mi-avril, sans interruption jusqu'à la fin de l'automne.

Cette association de plantes n'a besoin ni d'arrosage, ni d'engrais, ni de produits phytosanitaires. La levée des plantes à fleurs est très hésitante l'année du semis. Elles ne fleuriront qu'après un premier hivernage. Il faudra donc encore un peu de patience avant de pouvoir apprécier ce rond-point dans sa version finale.

Comme mentionné dans une précédente édition de ce journal, à travers ce projet d'aménagement, la Commune souhaite évoquer le monde alpin qui s'ouvre aux visiteurs empruntant la route de la vallée et les inviter à parcourir tous les recoins de notre magnifique région des Dents du Midi.



CONVOICATIONS



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

Lundi 12 décembre 2022 à 19h

Salle polyvalente de Troistorrents



BOURGEOISIE DE
TROISTORRENTS

ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

Lundi 12 décembre 2022,
à la suite de l'Assemblée primaire communale

Salle polyvalente de Troistorrents

La convocation officielle ainsi que l'ordre du jour détaillé de ces Assemblées sont consultables aux piliers publics et sur le site internet www.troistorrents.ch.

Dans le cadre des Fenêtres de l'Avent, un apéritif organisé par le Conseil communal vous sera offert sur la place devant la Maison de Commune le lundi 19 décembre entre 18h00 et 20h00.

Programme et informations supplémentaires : Société de Développement de Troistorrents-Morgins.

PERSONNEL COMMUNAL

MON APPRENTISSAGE À LA COMMUNE DE TROISTORRENTS

Par Salomé Martenet, apprentie 3^{ème} année

La fin de mon apprentissage approche à grands pas et j'ai à cœur de partager mon expérience et mon ressenti sur mes années passées au sein de la Commune de Troistorrents. J'ai eu la chance d'être formée dans les principaux services de notre Administration. En passant par les contributions, l'office de la population, le secrétariat et les ressources humaines, j'ai vu mes connaissances s'accroître tout au long de ma formation.

J'ai débuté mon apprentissage en 2020, et comment parler de cette année sans mentionner la pandémie. Avec toutes les restrictions et normes liées à la pandémie, ce ne fut pas facile de trouver une place dans le monde du travail. Ce fut effectivement perturbant pour moi, à 15 ans et fraîchement sortie de l'école obligatoire et d'un confinement, de devoir m'adapter à un apprentissage, à un nouveau rythme de vie, à une nouvelle école et à une pandémie qui ne cessait de mettre un frein à tout ceci. Mais j'ai été bien entourée, et ce durant tout mon apprentissage. Mes collègues se sont montrés compréhensifs et ouverts.

Puis est venu le temps du déménagement. Nous avons quitté notre "chalet" pour de bien plus grands locaux. Je suis restée un peu plus d'un an dans l'ancien bâtiment communal. « A la base, tu n'étais même pas censée le voir ce chalet », c'est ce que l'on m'a dit à plusieurs reprises avec des excuses. Et pourtant, je ne peux pas nier que les

craquements du sol à chaque pas, les portes qui grincent, le bruit infernal des escaliers et la convivialité qui l'habitait me manquent. Mais je me sens tout autant bien dans nos nouveaux locaux.

Il s'en est passé des choses durant mon apprentissage, tant du côté professionnel que personnel. Mais je suis fière de mon évolution. J'ai tellement appris, de mes collègues, de mon travail et de « la vie d'adulte ». Malgré la charge de travail et le stress qui en découle, mes collègues ont toujours su dégager du temps pour moi. J'ai fait de très belles rencontres et je me suis attachée à la vie menée au sein de la Commune de Troistorrents. Comme partout, il y a eu des périodes plus difficiles, mais j'en reste reconnaissante parce que j'ai pu en tirer du bon, je me suis construite et j'ai appris.

Je tiens à remercier mes collègues pour leur temps et leur soutien et tout spécialement ceux qui m'ont formé durant plusieurs mois.

CHARTRE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE DANS LE SECTEUR PUBLIC

La révision des statuts du personnel et de la politique de rémunération ou encore processus de certification Valais excellence, autant de démarches entreprises par la Commune à la fois pour assurer la qualité de ses prestations et garantir des conditions de travail saines et équitables à son personnel communal. Dans ce contexte, la Commune a récemment signé la « Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public ». L'égalité salariale est en

place depuis de nombreuses années au sein de l'Administration. Toutefois, à travers la signature de cette Charte, la Commune affirme son engagement pour garantir le maintien de cette égalité à l'interne et en assurer sa promotion dans sa sphère d'influence.

JOURNÉE SÉCURITÉ - 20 MAI 2022

Les collaborateurs ont pris part à la 1^{ère} journée de sécurité pour le personnel communal. Exercices d'extinction d'un incendie causé par un barbecue, apprentissage des gestes de premier secours ou encore partie théorique, c'est à travers différents ateliers que les collaborateurs ont été sensibilisés aux dangers de la vie courante. Par ce petit mot, nous souhaitons à nouveau adresser nos remerciements à Sébastien Martenet, Responsable de la sécurité et santé au travail, pour l'organisation de cette journée. Nos remerciements vont également aux différents formateurs et bien entendu aux collaborateurs qui se sont investis pleinement durant cette journée.



MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL ET BOURGEOISIAL

ARRIVÉES DEPUIS LE 01.12.2021

- 01.12.2021 › **Pascal Gollut**, Collaborateur technique STEP
- 23.12.2021 › **Laurent Cosandey**, Patrouilleur scolaire
- 10.01.2022 › **Myriam Della Sorte**, Auxiliaire intendance
- 14.02.2022 › **Katia Bernard**, Patrouilleuse scolaire
- 01.04.2022 › **Thomas Meier**, Agent d'exploitation
- 01.07.2022 › **Françoise Perrin**, Educatrice de l'enfance
- 01.08.2022 › **Maxime Christe**, Forestier-bûcheron
- › **Ludivine Berizzi**, Archiviste
- › **Tylane Regini**, Apprentie assistante socio-éducative
- 18.08.2022 › **Aline Grenier**, Patrouilleuse scolaire
- 01.09.2022 › **Benjamin Vaudroz**, Chef de service Equipements et infrastructures (engagé en CDI et non CDD comme mentionné dans notre journal communal d'automne 2022)
- › **Typhanie Lugon-Moulin**, Police Intercommunale des Dents du Midi
- 01.10.2022 › **Joë Gross**, animateur socioculturel pour la vallée d'Illiez
- 01.11.2022 › **Sarah Champ**, Collaboratrice administrative Office de la population

DÉPARTS DEPUIS LE 01.12.2021

- 14.01.2022 › **Lukas Ackermann**, Patrouilleur scolaire
- 31.01.2022 › **Olivier Gaudin**, Agent d'exploitation
- 31.05.2022 › **Ruth Martenet**, Collaboratrice Bibliothèque (départ à la retraite)
- 30.06.2022 › **Daniel Salvan**, Police Intercommunale des Dents du Midi
- 31.07.2022 › **François Donnet**, Agent d'exploitation (départ à la retraite)
- › **Hugo Janin**, Apprenti forestier-bûcheron (fin d'apprentissage)
- 31.08.2022 › **Nicolas Marti**, Police Intercommunale des Dents du Midi
- › **Alexandra Bonny**, Police Intercommunale des Dents du Midi
- › **Sacha Berthoud**, Agent d'exploitation
- 31.10.2022 › **Jean-Beat Merz**, Chef des services techniques (départ à la retraite)

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collaborateurs et une belle suite à ceux qui nous quittent.

BONNE RETRAITE

Après respectivement 36 ans, 9 ans et 11 ans d'activité au sein de notre administration, **Ruth Martenet**, **François Donnet** et **Jean-Beat Merz** ont fait valoir leur droit à la retraite.

Nous les remercions pour leur engagement tout au long de ces années et leur adressons nos meilleurs vœux pour une belle retraite bien méritée.

NOTRE PERSONNEL COMMUNAL SE FORME

- › **Hilaire Bressoud** a obtenu son Brevet fédéral d'exploitant de station d'épuration en novembre 2021.
- › **Samuel Donnet** (agent d'exploitation), **Charlaine Darbellay** (assistante socio-éducative) et **Hugo Janin** (forestier-bûcheron) ont tous trois obtenu leur CFC en juin 2022.
- › **Léo Dhonner** a obtenu son CFC de forestier-bûcheron en octobre 2022.

Nous félicitons ces cinq collaborateurs pour leur diplôme et leur souhaitons plein succès dans la suite de leur carrière. Une mention particulière à **Samuel Donnet** qui a obtenu le prix de meilleur apprenti du Canton : bravo à lui !

JUBILÉS : ÇA SE FÊTE !

- › **Jacques Laurençon** ①
15 ans, Forestier-bûcheron
- › **Gladys Odermatt** ②
20 ans, Collaboratrice administrative Finances et Substitut du teneur de cadastre
- › **Olivier Gex-Collet** ③
20 ans, Collaborateur technique Travaux publics
- › **Hubert Michaud** ④
35 ans, Collaborateur technique Travaux publics et STEP

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.



1^{RE} ÉDITION DE LA JOURNÉE DES BOURGEOIS

Par Roland Tagan, Conseiller communal, Bourgeoisie et Hilaire Dubosson, Garde forestier

Afin d'entretenir le patrimoine de notre Bourgeoisie, la Commission bourgeoisiale a souhaité organiser une journée de partage et de rencontre entre les générations dans un esprit de convivialité et d'entraide.

Le samedi 10 septembre dernier, 35 bourgeois de 25 ans à 70 ans ont répondu à son appel. Après un petit déjeuner pris en commun au local du Pas, nos bourgeois se sont rendus près de l'Eau Rouge à Morgins où passablement de travail les attendait.

Ramassage de branches, épandage de gravier sur le chemin pédestre, réparation de divers passages, mise à disposition de bois pour les cabanons ou encore fabrication d'un banc en pierres, autant de travaux au programme de cette belle journée.

La pause de midi a permis à ces braves travailleurs de déguster une généreuse grillade accompagnée d'une succulente salée en dessert, le tout confectionné par des bourgeois.



Pour conclure cette journée, une raclette leur a été servie au dépôt du Pas.

Gageons que cette première expérience soit le début d'une très belle aventure ! « Merci ! », un mot qui est revenu très souvent durant la Journée des bourgeois, tant de la part des participants, satisfaits de l'organisation de cette journée, que de celle des organisateurs, ravis du travail effectué.

Nous profitons de cette occasion pour remercier la Commission bourgeoisiale et l'équipe du service forestier ayant oeuvré à la réussite de cette très belle journée.

La Commission bourgeoisiale va travailler à l'organisation d'une deuxième édition qui, espérons-le, sera autant appréciée que la précédente.

NE ME JETTE PAS N'IMPORTE COMMENT !

Par Pierre-André Michel, Conseiller communal, Eaux, salubrité et gestion des déchets

Après m'avoir déshabillé de mes guirlandes, bougies et chocolats, merci de ne pas me jeter dans un Molok. Je pourrais l'endommager !

La déchetterie communale à Troistorrents m'accueillera volontiers dans une benne prévue à cet effet.

Belles Fêtes à toutes et tous !

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- › Mardi, mercredi et jeudi 13h30-17h00
- › Samedi 08h00-12h00
- › Fermée les 8, 24 et 31 décembre



VIVE LA NEIGE !

Par Benjamin Vaudroz, Chef de service Equipements et infrastructures

Au seuil de la prochaine saison d'hiver, nous vous rappelons quelques principes essentiels à un bon entretien de nos routes et chemins.

Déblaiement des neiges

La chaussée et ses abords doivent rester libres en tout temps. Nous vous invitons donc à ne laisser traîner sur la voie publique aucun objet pouvant gêner l'action des engins de déneigement.

Nous attirons l'attention des propriétaires bordiers sur les dispositions de la Loi sur les routes relatives aux distances des clôtures, haies ou autres constructions. Les éléments qui ne respecteraient pas la législation et qui seraient endommagés lors du déblaiement des neiges ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une demande d'indemnité pour réparation.

En temps de neige, les propriétaires ou locataires bordiers de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur propriété, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement. Pour des questions de sécurité, il est toutefois interdit de jeter la neige sur la voie publique après le passage des engins de déblaiement.

Stationnement des véhicules

Concernant le stationnement des véhicules sur la voie publique et ses abords, nous vous rappelons que, lors de chutes de neige, il est interdit de laisser les véhicules en stationnement au bord des routes ainsi que sur les routes et leurs annexes. Ceci pourrait gêner le déblaiement. Les remorques et les caravanes devront être évacuées des places de parc avant les premières chutes de neige.

Les véhicules faisant obstacle au déblaiement des neiges peuvent être enlevés par les soins de la police aux frais des propriétaires.

Elagage, plantation d'arbres et haies vives

Les branches d'arbres qui s'étendent sur les voies publiques doivent être élaguées chaque année par le propriétaire à une hauteur de 4,5m au-dessus de la chaussée et de 3m au-dessus du trottoir.

Les haies vives et buissons doivent être émondés chaque année de telle sorte que les branches demeurent à 1,2m du bord de la chaussée le long des voies publiques cantonales et à 60cm des autres voies publiques. Les branches ne s'élèveront pas à plus de 1,8m si la distance qui sépare la haie du bord de la chaussée est d'au moins 2m et à plus de 1m si cette distance est inférieure à 2m, ces hauteurs étant mesurées depuis le niveau de la chaussée.

En cas de négligence, la Commune pourra faire exécuter les travaux d'élagage nécessaires aux frais des propriétaires, sans avertissement préalable.

D'avance nous vous remercions de respecter ces principes ainsi que le travail de nos équipes techniques.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très belle saison d'hiver.



UN ANIMATEUR SOCIOCULTUREL POUR LES TROIS COMMUNES DE LA VALLÉE D'ILLIEZ

Par Céline Monay-Michaud, Conseillère communale, Jeunesse, santé et affaires sociales et Droit de cité et intégration

Depuis le 1^{er} octobre, Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry se sont dotées d'un service intercommunal d'animation socioculturelle pour la jeunesse. L'animateur socioculturel Joë Gross a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes de la vallée d'Illiez pour cerner leurs besoins et leurs attentes.



Partant du constat que les communes de région de montagne sont de plus en plus confrontées à un attrait pour les jeunes vers les centres urbains, Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry se sont concertées pour mettre en place une animation socioculturelle intercommunale. L'évolution de la structure familiale et sociale a notamment mis en évidence la nécessité de favoriser la cohésion sociale. «L'égalité des chances dans les offres d'accompagnement, entre jeunes des centres urbains, des régions de montagne et des vallées latérales, apparaît comme un défi majeur. Enfin, il ressort que nos jeunes ont des besoins et attentes en matière d'encadrement et d'animations», soulignent Céline Monay-Michaud, Virginie Claret et Sophie Zürkirchen, les trois Conseillères communales en charge de la jeunesse.

Avec le soutien du Délégué à la jeunesse du canton, les trois Communes de la vallée d'Illiez ont engagé, à 70%, Joë Gross comme animateur socioculturel intercommunal. «L'objectif est de favoriser la mise sur pied de projets développés pour et par les jeunes, l'écoute de leurs besoins et de proposer une présence forte dans leur accompagnement», souligne Joë Gross. Âgé de 30 ans, Joë Gross bénéficie d'une bonne expérience des enjeux de l'animation en vallée latérale puisqu'il a notamment travaillé pour l'action socioculturelle du district d'Entremont. Originaire de Salvan-Les Marécottes, il a par la suite emménagé à Val-d'Illiez. «Il est important pour moi d'être en lien avec les gens et de m'imprégner de leur environnement.»

TROIS QUESTIONS À JOË GROSS

En quoi consiste votre travail et qu'entend-on par animation?

L'enjeu de l'animation socioculturelle est de créer du lien social, d'améliorer le vivre ensemble, la participation et la citoyenneté.

Dans notre jargon, on parle d'animation chaude ou froide. L'animation chaude, c'est typiquement un projet participatif, avec le jeune, et dans lequel il sera mis en avant. Alors que dans l'animation froide, c'est l'animateur qui monte un projet de toutes pièces pour le jeune.

Quels sont vos projets ?

Ce ne sont pas mes projets mais ceux qui émaneront directement des jeunes. Dans un premier temps, mon intervention consiste à déterminer leurs besoins afin de développer des projets cohérents, qui à moyen et long terme, auront un sens pour les jeunes de la vallée, de 12 à 25 ans.

Je pense à un espace d'accueil délibératif, ou aussi des cafés-rencontres intergénérationnels, une fête des voisins, des actions de prévention, et cetera. Mais avant de lancer des projets, pour que ceux-ci répondent au mieux aux besoins de la population, il me faut explorer les divers contextes de la région, aller à la rencontre des acteurs et actrices locaux et comprendre les valeurs véhiculées.

Quels seront vos objectifs pour ces prochains mois?

Je vais aller à la rencontre des jeunes et des différents acteurs de la vallée. Je suis à l'écoute des besoins de la jeunesse et des partenaires. J'aspire à les comprendre au mieux, afin de pouvoir mettre en place des projets qui leur correspondent, les intéressent, les séduisent, les motivent et les valorisent.

Je reste volontiers à disposition au 079 697 08 95 ou joe.gross@illiez.ch.

DÉCOUVERTE DES MOULINS DE SÉVERY ET REPAS À LA FERME POUR LES AÎNÉS

Par Céline Monay-Michaud, Conseillère communale, Jeunesse, santé et affaires sociales et Intégration et droit de cité

La sortie des aînés s'est déroulée le 8 septembre dernier aux Moulins de Sévery (VD) pour découvrir la fabrication artisanale d'huile de noix. La visite a été suivie par un repas à la ferme.

Le soleil était au rendez-vous pour la traditionnelle sortie des aînés qui a eu lieu le jeudi 8 septembre dernier. Une centaine de personnes ont participé à cette sortie récréative pour la visite des Moulins de Sévery, situés au Pied du Jura, le long de la rivière La Morges. C'est en effet le dernier moulin de Suisse à exercer une activité artisanale et qui perpétue les

techniques traditionnelles de fabrication d'huile de noix, noisette, pistache, colza et 14 autres types de produits pressés à l'ancienne. Les participants ont pu assister à une démonstration de la casseuse-enoiseuse avant d'être séduits par les senteurs des produits finis et par les cliquetis des courroies tournant autour des poulies en bois. Dans un décor d'époque dominé par l'imposante roue à augets, ils ont pu découvrir l'histoire du moulin, datant de plus de cinq siècles, et la fabrication artisanale de l'huile de noix.



Puis, tous ont pris le départ pour la Ferme aux Cretegnys à Bussy-Chardonney pour déguster un repas confectionné avec des produits du terroir et issus de leur exploitation. Le retour en car a permis d'admirer les magnifiques paysages du Lavaux et du lac Léman baignés par la lumière de fin de journée.

PROGRAMME 2023 DU BRIC SENIORS

9 février 2023 - 10h à 12h

«Droit des successions»

avec Me Posse, Avocat-Notaire
› Maison des jeunes, Monthey

16 mars 2023 - 9h à 11h

«Mes volontés de fin de vie»

avec Edwige Perraudin (Pro Senectute Valais) et Rita Bonvin (Palliative Valais)
› Relais d'Or, Collombey

9 mai 2023 - 9h à 11h

«Alcool: trop c'est combien?»

avec Thomas Urben (Addiction Valais)
› Soluna, Monthey

Dans la mesure du possible, il est demandé de s'inscrire auprès du BRIC :
024 565 80 86 | bric@vs.prosenectute.ch

14 septembre 2023

et 23 novembre 2023 - 9h à 11h

«Economie d'énergie: pratiques utiles au porte-monnaie et à la planète»

avec Daphné Roh, Déléguée à l'énergie et au développement durable
› sept. : Pro Senectute, Monthey
› nov. : Maison de Commune, Collombey

21 septembre 2023 - 9h à 11h

«Escroquerie envers les seniors»

avec Stève Léger, Responsable communication à la Police cantonale valaisanne
› Relais d'Or, Collombey

10 octobre 2023 - 9h à 11h

«Cours E-banking pour les clients Raiffeisen»

(inscription obligatoire)
› Banque Raiffeisen de Troistorrents - Morgins

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE TROISTORRENTS ET DE LA CHAPELLE DE MORGINS

Par Jean-Michel Defago, Président du Conseil de gestion de la Paroisse

Depuis les premiers bâtisseurs, la passion du beau, du bien, se renouvelle auprès des membres de notre communauté. Nos églises et chapelles font l'objet d'une attention particulière : un cadran qui s'efface, une cloche qui se fêle, une croix tordue par la rouille, des orgues qui s'enrouent. Le moindre détail réparé, entretenu, est une contribution à la préservation de notre héritage commun.

Grâce à cette vigilance discrète, nos églises sont toujours là, solides, custodes minérales avec leurs multiples figures et symboles, accompagnant avec constance les pas de la foi, tantôt fragiles, tantôt assurés, de nos anciens et de nos contemporains.

Afin de transmettre aux nouvelles générations des lieux de culte propices au recueillement, privilégiés pour les moments spirituels importants de nos villages, le Conseil de gestion de la Paroisse a pris la décision de procéder à leur rénovation.

Ces édifices constituant une part importante de notre patrimoine, le projet a obtenu l'autorisation de notre Evêque Mgr Jean-Marie Lovey ainsi que du Service des Monuments Historiques du Canton du Valais qui nous suivront tout au long des travaux.

Le projet a trouvé également un écho favorable auprès des instances de la Commune qui nous a confirmé son soutien par un financement partiel, un appui indispensable pour mener à bien le projet.

La reconnaissance de l'église de Troistorrents comme édifice patrimonial d'importance cantonale est en cours d'homologation auprès de l'Etat du Valais.

À ce sujet, un appel est lancé : nous sommes à la recherche d'anciennes photos de l'intérieur de l'église de Troistorrents, datant d'avant la transformation de 1960. Si vous êtes en possession d'un tel document et que vous acceptez de le partager, vous pouvez prendre contact avec M. Jean-Michel Defago,

Président du Conseil de gestion de la Paroisse au 079 767 24 88.

La rénovation de l'église de Troistorrents et de la chapelle de Morgins devrait s'étendre de 2022 à 2025. Le programme des investissements prévoit pour les postes les plus importants : la réfection des toitures, le rafraîchissement complet des peintures intérieures, un nouvel éclairage intérieur, la restauration des retables et divers aménagements.

Le coût étant conséquent, nous lançons un appel à votre générosité. Chaque don compte, aussi modeste soit-il.

Nous nous réjouissons de vous retrouver dans nos églises revêtues d'une nouvelle jeunesse.

D'ores et déjà un grand merci pour votre générosité.

› Compte bancaire :
IBAN CH86 8080 8002 8561 5356 5
› Banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins
› En faveur de :
Paroisse de Troistorrents-Morgins
› Mention « Rénovations églises »



↳ Chapelle de Morgins

↳ Eglise paroissiale de Troistorrents

FONDATION DU CARILLON POUR LA PAIX

Par le Conseil de Fondation

La Fondation du Carillon pour la Paix déploie ses activités symbolisées par le magnifique carillon de 23 cloches s'élevant majestueusement à côté de la chapelle de Morgins et ce depuis l'an 2000.

Fidèles à notre but, à savoir promouvoir la paix dans le monde. Sans distinction de race ou de religion et au moyen de la formation et de l'éducation de la jeunesse, nous soutenons en direct des projets portés notamment par les Sœurs Marlyse Berra, Adélaïde, de Cana-Myriam, ainsi que Stéphanie Berthoud, Pascal Joris, le couple Jean-Michel et Marthe Vuignier.

La liste des soutiens apportés durant les 10 dernières années est visible sur le site www.carillondemorgins.ch.

Toutes ces aides ont pu être octroyées grâce à vos dons, réguliers ou espacés, qui apportent ainsi un peu de bonheur à des jeunes défavorisés. En même temps, vous témoignez aussi une reconnaissance concrète pour l'engagement de personnes de notre région qui s'investissent pour les plus démunis.

POUR VOS DONNS

IBAN CH56 8080 8008 3200 6516 5

Fondation du Carillon pour la Paix
Rte Forestière 14
1872 Troistorrents



«AU-DELÀ DU GRAIN» A FRANCHI UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Par Sébastien Martenet et Fabienne Berthoud

Après quelques années de multiplication des semences d'orge et de blé de Troistorrents, cette année nous avons finalement obtenu une récolte abondante, en particulier celle de l'orge.

Nous avons donc eu le plaisir, cet automne, de moudre pour la première fois une quantité prometteuse de céréales dans les Vieux Moulins de La Tine.

Pour soutenir l'association, la farine sera proposée à la vente dans les fours banaux de la commune.

Nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de déguster un pain de Troistorrents au goût d'antan.

L'objectif de l'association est bien sûr de préserver ces variétés anciennes, mais aussi de proposer une farine locale, produite et transformée sur place. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous rejoindre, mais aussi de particuliers à qui nous pourrions vendre des semences qui seraient cultivées chez eux en petites quantités ou des agriculteurs qui souhaiteraient mettre à disposition une parcelle pour la culture.

Toutes propositions sont les bienvenues pour faire avancer le projet, créer une continuité avec notre patrimoine culturel, entretenir le bien vivre à Troistorrents et renouer avec la tradition.



multivert@bluewin.ch

Sébastien 079 767 06 72 | Fabienne 079 482 93 49

PLEIN SUCCÈS POUR «RAMÈNE TA COURGE 2»

Par Céline Monay-Michaud, Conseillère communale, Jeunesse, santé et affaires sociales et Intégration et droit de cité

Effrayantes, drôles, originales : les enfants ont rivalisé de créativité pour découper et décorer leur courge dimanche 30 octobre à Troistorrents. Plus d'une quarantaine d'entre eux ont participé au concours de décoration de courges.

Organisée par la Commission Jeunesse, santé et affaires sociales, la deuxième édition de « Ramène ta courge » a connu un franc succès. Tout comme le Cluedo géant : grâce à plusieurs indices dissimulés dans différents endroits du centre du village et aux indices donnés par Miss Tarentule, Madame Olive, Mademoiselle Rose, Professeure Violette et le Colonel Moutarde, les participants ont pu dénicher le suspect qui a fait disparaître Dame Lucie Fer.

Plusieurs autres animations étaient au programme : lancer de couteaux et jeu du moulin géant ont ravi les enfants. Le stand de maquillage a également connu un franc succès. La soupe à la courge et le pain réalisé pour l'occasion par le four à pain de Collaire ont permis de rassasier ceux qui n'avaient pas encore assez mangé de bonbons !

A l'année prochaine !



WANTED ! RECHERCHÉ !

Par l'Association des Amis des Sentiers de la Vallée d'Illiez (ASVI)

Après 7 ans d'activités, l'association des Amis de la Passerelle Belle-Étoile, devenue en 2018 l'association des Amis des Sentiers de la Vallée d'Illiez (ASVI) est à l'origine de trois très belles réalisations, dont le succès n'est plus à relever. Aujourd'hui, elle est à l'aube d'une nouvelle belle étape pour assurer son avenir et continuer à relever les nombreux défis qui l'attendent pour développer, dans une vallée unique et appropriée, une activité de plus en plus essentielle et salutaire à l'époque que nous vivons. L'association est donc à la recherche d'un(e) président(e) ayant la motivation, la disponibilité et l'enthousiasme de poursuivre ses activités.

Profil pour un(e) futur(e) président(e) de l'ASVI

- › Créatif, créative avec esprit entrepreneurial.
- › Intérêt pour la randonnée en moyenne montagne.
- › Avec une vision adaptée de la randonnée face aux défis actuels en matière climatique et de protection de la nature.
- › Connaissance de la vallée et entretenant de bons contacts avec les autorités communales, RDDM et les autres associations locales.
- › Activité bénévole.

CONTACT

Les personnes intéressées peuvent s'adresser et poser des questions complémentaires à :

› Roland Avanthay, Président
roland.avanthay@netplus.ch
079 644 08 24

Objectifs

- › Constituer un comité efficient, dynamique et créatif.
- › Révision des statuts et organisation des activités.
- › Campagne pour augmenter les ressources et le nombre de membres de l'association.
- › Développer, valoriser et animer les réalisations de l'association, à savoir :
 - › La passerelle Belle-Étoile
 - › Le Tour pédestre de la vallée d'Illiez avec son (ses) observatoire(s), ses bancs.
 - › Le film La Vallée de l'Illiez, sélectionné par huit festivals internationaux, diffusé dans les salles de cinémas régionaux, sur Canal 9, TV5Monde plus (hors Suisse) et en 2023 sur la RTS.
- › Coordonner les activités de l'association avec les autorités communales de la vallée et de Monthey, ainsi qu'avec RDDM et les autres associations locales concernées.
- › Encourager le développement de la randonnée familiale et des seniors dans la vallée.
- › Proposer aux membres des activités et avantages en lien avec la randonnée.
- › Assurer la relève en intégrant la jeune génération à l'association.



LE «BON VIEUX TEMPS» RECRUTE

Par Gyslène Rüfenacht

«Ah, si je savais danser la valse, la polka ou encore la mazurka». Nous avons la solution ! Pour ce faire, il suffit de rejoindre, tous les jeudis au Chalet de la Treille, le «Bon Vieux Temps».

Le «Bon Vieux Temps» fait vivre le folklore du village depuis 70 ans. Afin de faire perdurer notre société, nous sommes à la recherche de nouveaux membres. Débutants, danseurs



INFORMATIONS

› Gyslène Rüfenacht
079 398 11 16

chevrons ou amateurs de danse ou de musiques traditionnelles de nos vallées, vous êtes les bienvenus. La fierté de notre société est, entre autres, le groupe d'enfants composé de jeunes danseurs dès l'âge de 4 ans.

Lors des différentes manifestations auxquelles nous prenons part, la rencontres avec les autres groupes nous permet de partager et enrichir nos connaissances chorégraphiques. Le folklore n'a pas de frontières.



LA RÉGION DENTS DU MIDI ÉTALE SES TRÉSORS AU BALLEMBERG

Par Région Dents du Midi SA

Le Musée en plein air au Ballenberg mise comme peu d'autres lieux sur la diversité de la Suisse. Et avec la première édition de la « Fête des fêtes », il offrait un espace inédit de 66 hectares pour découvrir le patrimoine culinaire et culturel de notre pays. 15 fêtes et traditions régionales d'automne ont ainsi été représentées les week-ends des 24-25 septembre et des 1^{er} et 2 octobre 2022. La Région Dents du Midi y était, on vous raconte.

1 5 lieux de fête

Les partenaires (associations régionales, villages et villes, coopératives d'alpage, organisations professionnelles de toute la Suisse) invitaient les visiteurs à participer à leurs multiples coutumes. Les 15 lieux de la fête, répartis sur l'ensemble du site du Ballenberg, ont été consacrés à la bénédiction des festivités et diverses représentations musicales.

Dans la même journée, les visiteurs ont pu assister à un «Älplerchilbi» d'Obwald avant de découvrir ce qui se cachait derrière une « Trottenfest » dans le Blauburgunderland ou encore aborder des thèmes actuels comme la consommation de viande lors d'une « Metzgete » dans la région de Berne. La Suisse romanche était représentée par le Val Müstair et sa «Festa di Racolta», l'espace italophone par une «Festa d'Autunno» tessinoise et une «Castagnata» des vallées du sud des Grisons. Les cantons francophones étaient également de la partie avec «La Bénichon» de Fribourg, la «Fête des Moissons» de Vaud et la «Saint Martin» du Jura. La «Fête des fêtes» a rendu justice non seulement à la diversité, mais aussi aux particularités linguistiques de la Suisse.

La Région Dents du Midi pour représenter le Valais francophone

La Région Dents du Midi, choisie par le Service cantonal de l'agriculture pour représenter le Valais francophone, a mené cette opération en collaboration avec la Cavagne et la Société d'Agriculture de la vallée d'Illiez (SAVI). Axée sur la gastronomie et nos traditions alpestres, notre participation avait pour objectif de faire vivre et apprécier certaines de



nos coutumes et de faire découvrir notre patrimoine ainsi que la diversité des richesses de notre destination.

Nos courageuses vaches d'Hérens se sont affrontées le 1^{er} octobre lors d'un combat de Reines de démonstration organisé spécialement pour l'occasion, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Véritables vedettes aux yeux des visiteurs venus des quatre coins de la Suisse, elles ont pu être admirées tout au long du week-end sur le site de la Région Dents du Midi, grâce à une collaboration avec la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens. N'oublions pas la présence d'Opaline, le Saint-Bernard aujourd'hui le plus célèbre en Suisse et les moutons nez noirs qui ont fièrement pris la pose durant tout l'événement.

Lanceur de drapeau, danses des Vieux Costumes des groupes folkloriques « Val-d'Illiez 1830 » et « Champéry 1830 », musique champêtre, cors des alpes, grimage aux couleurs du Valais : tout y était pour que l'on s'y sente comme à la maison. Les plus audacieux se sont même essayés à un jeu-concours consistant à deviner le poids d'une meule de fromage à raclette avec, à la clé, des paniers garnis et autres délices à gagner.

Mise à l'honneur de nos produits du terroir

Outre les nombreuses animations que nous avons prévues, la gastronomie du val d'illiez a occupé les espaces. Aux stands «Boissons» et «Subsistance» tenus par la Cavagne, on y trouvait des sandwiches valaisans, le «Burger Raclette», des assiettes valaisannes ou la raclette sous sa forme traditionnelle. En dessert, les gourmands ont pu choisir entre la salée ou de la tarte aux pruneaux. En outre, il y avait de quoi éteindre toutes les soifs avec notamment les

bières artisanales 7Peaks, des vins valaisans et bien sûr de l'abricotine pour faire «glisser» le tout !

Juste à côté, la roulotte de la Cavagne présentait une vitrine de produits alléchants : fromages, lard, saucisse, viande séchée et autres produits régionaux de la marque «Valais» ont suscité la ferveur des passants.

Une belle vitrine pour la Région

Une opération de ce genre favorise les échanges et la prospection de nouveaux clients. Et au vu de l'intérêt manifesté par les passants sur le stand de notre «Office du Tourisme éphémère», nous sommes persuadés que plus d'un visiteur aura demain l'idée de venir découvrir «grandeur nature» notre belle vallée.



LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Par Baptiste Dubosson, Président de la Société de développement de Troistorrents-Morgins

Voilà maintenant un peu plus d'une année que la Société de développement de Troistorrents-Morgins est constituée d'un nouveau comité.

Et, depuis, il n'a pas chômé et c'est peu de le dire : relance d'un projet de crèche à Morgins, animations pour la Fête Nationale, marchés de Noël, Fenêtres de l'Avent, participation au Rock the Piste, au Tour de France, à la Fête du pain, etc. Le comité s'engage afin de lancer de nouveaux événements, d'en perpétuer certains et d'en relancer d'autres. Notre objectif est simple : maintenir un esprit de village, créer des occasions pour que les gens se rassemblent et partagent des moments d'émotions entre voisins, amis ou simples connaissances. Nous avons jusqu'ici eu du succès, ce qui prouve que les habitants de notre commune apprécient ces moments. Nous avons également toujours reçu du soutien de la part de bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Force est de constater cependant que ces bénévoles sont souvent les mêmes. C'est pour cette raison que nous lançons un appel aux personnes disponibles et souhaitant nous soutenir dans notre projet. Il n'est pas question de longs week-ends ou de soirées interminables, même quelques petites heures par-ci, par-là, nous permettraient de garantir le bon déroulement de nos événements. De plus, certaines personnes ont constitué un groupe de décoration qui se charge bénévolement de décorer nos villages comme vous avez pu le voir à certaines occasions. Ces personnes donnent de leur temps, sans contrepartie, et dans le seul but de donner vie à notre commune, la rendre plus accueillante et chaleureuse. Nous cherchons également de nouvelles personnes pour renforcer leur équipe.

Alors si vous avez des disponibilités, que vous êtes prêt à rendre service en compagnie d'autres personnes motivées et chaleureuses, contactez la Société de développement de Troistorrents-Morgins via l'adresse mail sd@troistorrents.ch ou directement par téléphone au 076 454 96 26.

Merci de votre soutien.



UN VENT DE FRAÎCHEUR SOUFFLE SUR MORGINS

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport et loisirs, Tourisme et École obligatoire

An nouveau, le Centre sportif de Morgins accueille la patinoire pour la prochaine saison hivernale.

Bon nombre d'enfants, de parents, d'apprentis skieurs ont pu s'essayer au patinage l'année passée. En activité depuis le 2 décembre, elle n'attend que votre visite.

Cette activité permet de créer un lieu de rencontres et d'animations à partager sans modération.

Durant les périodes de vacances scolaires, vous trouverez la patinoire ouverte tous les jours. Les horaires varient en fonction de la période touristique.

Son accès est gratuit. Vous pouvez louer des patins pour la journée au modeste prix de CHF 5.- ou CHF 50.- pour la saison.

Sous l'œil avisé de Tom, chef de la patinoire, vous pourrez vous amuser au gré de vos envies. Des patins finement aiguisés pour s'adonner à quelques axels ou lutz, frétilant d'impatience d'être chaussés. Des parties jouées de hockey n'attendent qu'un coup de sifflet pour ouvrir la saison et, pour les passionnés de disco, le samedi s'enflamme au rythme du tango. Petits et grands, voici le moment de se lâcher, que les enfants s'amuse, patinent, rigolent pendant que les parents se rencontrent et dégustent un bon vin chaud.

Julie et son équipe sont prêtes. Le four à gaufres est chaud, le sucre glace et la sauce au chocolat n'attendent plus qu'à vous exprimer leurs douceurs.

Une atmosphère chaleureuse rien que pour vous, alors n'hésitez plus, venez nombreux.

À tout bientôt.



PATINOIRE ET PÉNURIE D'ÉNERGIE

De longues discussions ont eu lieu au sein du Conseil d'administration des Installations de sport et loisirs de Morgins (ISLM) ainsi qu'au Conseil communal afin de décider du maintien ou non de la patinoire dans le contexte énergétique actuel.

La consommation totale de la patinoire lors de la saison 2021-2022 a été de 12'301 kWh. Si le pic de consommation est enregistré au moment de la mise en glace, celle-ci se stabilise ensuite et reste modérée grâce au système performant de gestion mis en place. De plus, la situation de la patinoire au Centre sportif permet de maintenir naturellement la glace, grâce à une température ambiante relativement basse, et d'avoir ainsi recours à une plus faible quantité d'énergie. Enfin, la période d'installation a été réduite afin de réduire la consommation énergétique totale.

Au final, compte tenu de ces éléments et afin de garantir une offre de qualité à nos résidents et hôtes de passage, **il a été décidé le maintien de la patinoire.** D'autres mesures destinées à diminuer la consommation énergétique du Centre sportif et de la Commune en général ont toutefois été prises. En cas d'aggravation de la situation sur le plan énergétique, les ISLM et la Commune se tiennent prêts à stopper la patinoire ou d'éventuelles autres activités.

FORFAIT DE SKI SAISON 2022 - 2023

Par Portes du Soleil Suisse SA

Portes du Soleil
Champéry - Les Crosets
Champoussin - Morgins



Portes du Soleil Suisse SA a le plaisir d'offrir la gratuité sur le domaine skiable de Champéry - Les Crosets - Champoussin - Morgins aux enfants (2007-2017) domiciliés dans les communes de la vallée d'Ille.

S'il le souhaite, l'enfant peut acquérir à la place un forfait valable sur le domaine Portes du Soleil (Suisse-France) au prix de CHF 135.-.

INFOS

Pour les enfants qui pratiquent le ski uniquement dans le cadre scolaire, il n'est pas nécessaire de faire un forfait de saison. Un forfait journalier gratuit leur sera remis au coup par coup.
www.pds-ch.ch

Le forfait, quel qu'il soit, est à retirer directement aux caisses des remontées mécaniques dès l'ouverture pour la saison d'hiver. Il n'y a pas de date butoir pour l'acquisition de l'un ou l'autre de ces forfaits. Pour l'établissement du forfait, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, de fournir une photo récente de bonne qualité ainsi que CHF 4.- pour la carte à puce.

Cordiales salutations et bon ski à tous !

FONDEZ CET HIVER

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport et loisirs, Tourisme et École obligatoire

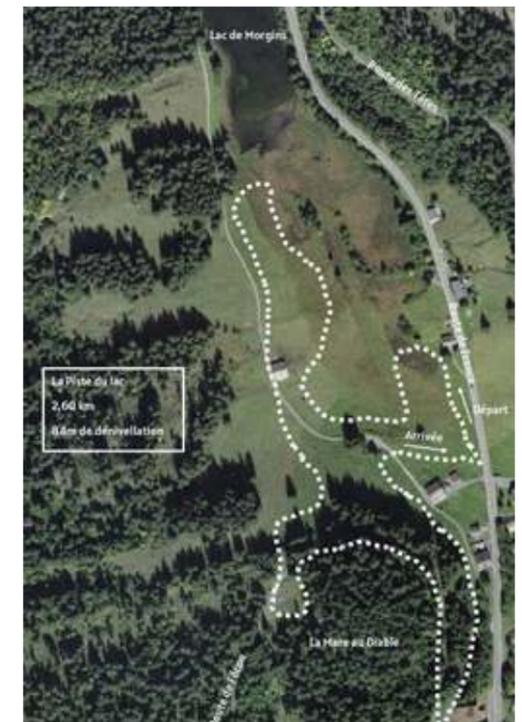
Soyons plus petits mais meilleurs. En proposant l'activité ski de fond exclusivement au secteur du lac par exemple. Au départ du lac de Morgins, accomplissez une jolie boucle au gré de vos envies. Tout tranquillement, laissez-vous glisser sur les pistes préparées avec attention.

Amis pédestres ne partez pas !

L'accès par l'ancienne route du lac avec un partage d'activité hivernale, vous mènera au vallon de They et son chemin des ponts afin de profiter pleinement de cet espace.

Des kilomètres de sentiers hivernaux, à pied ou en raquettes, vous attendent avec, en point de mire, Savolaire. Laissez-vous tenter par ce paysage s'offrant à vous, doux pour vos yeux mais fort en émotion.

Oh, que les montagnes sont belles, merci à elles de bien vouloir nous y accueillir.



MIDNIGHT VALLÉE D'ILLIEZ, DES SYNERGIES MULTIPLES AVEC LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION !

Par la Fondation IdéeSport

Le Midnight Vallée d'Illiez offre un lieu d'accueil et de rencontres pour les jeunes de la vallée de la 1^{ère} du CO à 17 ans. Pour cette nouvelle saison, 20 soirées sont prévues entre le Palladium de Champéry et les salles polyvalentes de Val-d'Illiez, Troistorrents et de Morgins.

Le Midnight Vallée d'Illiez a entamé sa 5^{ème} saison, permettant ainsi à Océane Berrut et Annabelle Gobiet de reprendre les deux postes de cheffe de projets. Actives en tant que seniorcoachs lors des années précédentes, c'est un réel plaisir de les voir prendre en charge la gestion du projet ! Nous remercions vivement les deux anciens responsables des postes, Samuel Coquoz et Marushka Picasso pour leur excellent travail au sein du Midnight Vallée d'Illiez.

La Police Intercommunale de la vallée d'Illiez mettra, par exemple, en place un parcours du combattant à la salle de la Jeur à Morgins. Cela permettra évidemment de créer un joli défi pour les participants et favorisera également la création de liens entre le corps de police et la jeunesse. D'autres idées sont en cours pour attirer les clubs de badminton et de tennis de table de Val-d'Illiez ou encore le club de rugby de Monthey. Le Midnight cherchera aussi à se déplacer à la patinoire du Palladium durant l'hiver pour une soirée spéciale. Il nous tient à cœur de créer ces synergies, car cela est bénéfique pour le projet, les jeunes et les sociétés.

Les soirées sont gratuites, ne nécessitent aucune inscription préalable et sont sans engagement.

LA FONDATION IDÉESPORT EN QUELQUES MOTS

La Fondation IdéeSport s'engage depuis plus de 20 ans pour la promotion de l'enfance et de la jeunesse. Elle utilise le sport comme moyen de prévention contre les dépendances, pour la promotion de la santé et l'intégration sociale. Avec ses programmes MidnightSports, EverFresh, OpenSunday et MiniMove, IdéeSport ouvre des espaces pour le sport et le mouvement dans toute la Suisse et permet ainsi aux enfants et aux jeunes de se rencontrer régulièrement au-delà des frontières culturelles et sociales.



Pour plus d'informations sur le Midnight Vallée d'Illiez :
<https://www.ideesport.ch/fr/projekte/midnight-vallee-dilliez/>
 Océane Berrut, Cheffe de projet du Midnight Vallée d'Illiez | 079 543 52 73
 Annabelle Gobiet, Cheffe de projet du Midnight Vallée d'Illiez | 079 290 90 77

FÊTE CANTONALE DE TIR - JUIN 2023

Par les Carabiniers de Troistorrents

En 2023, la société des Carabiniers de Troistorrents a l'opportunité (et la chance) de participer, en collaboration avec les autres sociétés de Bas-Valais, au tir cantonal valaisan. Cette fête de tir sportif a lieu, sous la direction du comité cantonal, chaque 15 ans et s'organise entre les trois régions du Haut, du Centre et du Bas-Valais.

Cette fête est aussi l'occasion de faire vivre économiquement notre société et notre belle région avec quelque 7'000 tireurs de toute la Suisse attendus et répartis dans les stands des différentes sociétés de Saint-Gingolph à Martigny, de la vallée d'Entremont, de la vallée d'Illiez et de Finhaut.

D'avance, nous tenons à nous excuser pour le bruit engendré pendant la manifestation qui ne sera pas sans conséquence pour la population. Nous ferons tout notre possible pour que les horaires soient respectés.

Pour que cette fête se déroule parfaitement, nous cherchons également des bénévoles. Si vous êtes intéressé(e)s, rendez-vous sur www.carabinierstroistorrents.ch sous la rubrique tir cantonal 2023.



DATES À RETENIR

- > Du vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023
- > Du jeudi 15 au dimanche 18 juin 2023
- > Du jeudi 22 au dimanche 25 juin 2023

Horaires

- > Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- > Les dimanches après-midi de 13h30 à 17h00



CARABINIERS DE TROISTORRENTS

LE GRAND NETTOYAGE

Par Sylviane Mairet, Ski Team Dents-du-Midi

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion de l'association Ski-Valais, le Ski Team Dents-du-Midi organise un Cleaning Day. Les membres des ski-clubs de la région ont répondu présents et se sont donc retrouvés le 4 juin dernier.

Le rendez-vous était fixé à 9h00, au Centre sportif de Morgins, où les participants ont pu apprécier les cafés-croissants gentiment offerts par la Commune de Troistorrents.

Les groupes, munis de gants et de sacs poubelles, ont ratissé les secteurs du Corbeau, du Géant, du vallon de They. Tout le monde s'est ensuite rassemblé au Tir au Pigeon pour faire la collecte et le tri des déchets.

La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'une grillade organisée par le Ski-club de Morgins. Pas moins de 50 personnes, adultes comme enfants, ont donné de leur temps pour nettoyer la nature et lui redonner sa beauté.

Et même si les déchets étaient très nombreux, nous ne pouvons que nous réjouir du volume moins important que les années précédentes.

ÉPREUVES DE COUPE DU MONDE DE SKI-ALPINISME À MORGINS

Par Charly Rey-Mermet, Président du comité d'organisation

Tout commence en avril 2021, lorsque Yannick Ecoeur a réuni une équipe ayant pour objectif d'organiser des courses de coupe du monde de ski-alpinisme. Et dans le délai de 9 mois ! Ce n'était pas gagné d'avance.

Son enthousiasme a motivé le groupe et un comité d'organisation s'est mis intensément à la tâche. Dans un espace-temps très court, il a fallu définir les parcours, obtenir les autorisations des diverses instances communales et cantonales, réunir les fonds nécessaires et trouver plus de 120 bénévoles.

L'Association Rando-ski Morgins a été créée avec comme objectifs principaux l'organisation de manifestations, le soutien de sportifs dans le cadre du ski-alpinisme et la promotion du ski de randonnée.

Le succès des épreuves de janvier dernier, tant au niveau des compétitions que de la promotion de notre région, a été complet, ceci malgré le peu de neige mais grâce à une météo magnifique durant toute la semaine.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'aide des pouvoirs publics de Région Dents du Midi, de nombreux sponsors et des précieux bénévoles. Le comité d'organisation adresse un chaleureux remerciement à tous les intervenants.



Nous sommes en route pour une nouvelle édition

L'enthousiasme généré par le succès de notre première expérience a motivé le comité d'organisation à remettre l'ouvrage sur le métier. La coupe du monde de ski-alpinisme fera halte à Morgins du 11 au 14 janvier 2023. Le programme, plus copieux encore, sera le suivant :

- › 11 janvier 2023 course verticale également ouverte aux populaires,
- › 12 janvier 2023 épreuve sprint,
- › 14 janvier 2023 épreuve individuelle également ouverte aux populaires.

Dans le cadre de notre objectif de promotion du ski de randonnée, un village de fête sera organisé devant la salle de la Jeur, avec un espace d'exposition, un espace pour la proclamation des résultats et un espace convivial.

L'équipe de l'organisation fourmille d'idées afin de proposer au public une semaine sportive et sympathique dédiée au ski-alpinisme. Morgins est heureux de vous accueillir.

Vous souhaitez faire partie de l'aventure et rejoindre notre équipe de bénévoles ? Appelez Elsy Bellon au 079 466 68 50 ou inscrivez-vous au moyen du QR-code ci-contre >



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE DÉCEMBRE 2022 À MARS 2023

DÉCEMBRE

07	Soirée des contes (Morgins)
10	C'est l'Hiver ! Morgins Festival (Morgins)
17 & 18	Marché de Noël (Morgins)
18	Concert «Parenthèse en'Chantée» du Choeur Horizon (Morgins)
24 - 30	Fun Park (Morgins)
28	Montée chronométrée de la Foilleuse (Morgins)

JANVIER

05	Remise des mérites et vœux de bonne année* (Troistorrents)
11 - 14	RDDM World Cup (Morgins)
21	Rallye du Goût (Morgins)

FÉVRIER

21	Carnaval (Morgins)
25	Concert annuel de la Fanfare Helvétique (Morgins)

MARS

12 - 18	Rock The Pistes Festival (Portes du Soleil)
---------	--

*VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE ET REMISE DES MÉRITES COMMUNAUX

Jeudi 5 janvier, à 19h00, à la salle polyvalente de Troistorrents, la Municipalité vous invite à partager un apéritif en sa compagnie pour vous présenter ses vœux pour la nouvelle année.

Cette soirée sera également l'occasion de remettre les mérites communaux sportifs et culturels.

Venez nombreux partager un moment d'amitié à l'aube de la nouvelle année.



LE SOLÉ D'EUVÈ L'É DEEU QUEMIN SHEU QUE L'ON ÂMO

Par les Lou tré Nant



© Photo : litescapemedia

“ *Le soleil d'hiver est doux comme l'amitié* ”

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra au printemps 2023. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par e-mail à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 3 février 2023.**